

Le but, les modalités nouvelles, les résultats directs ou indirects des migrations tendent à introduire brutalement l'individualisme au sein de la solidarité patriarcale. Les voyages à pied et en groupe, à cause de l'insécurité, sont remplacés par le transport rapide en car ou en wagon, où le coude à coude est une gêne, non un avantage. A partir du moment où l'on vit d'un salaire pour un travail anonyme au lieu de vivre de la terre et sur sa terre, l'argent déchaîne ses puissances plus maléfiques encore sur une société qui n'est pas immunisée par l'habitude. Les grands chantiers

de plein air qui s'accommodent de manœuvres vivant encore comme les ruraux seront de plus en plus remplacés par des usines ayant besoin d'ouvriers spécialisés. Ces collectivités de travailleurs, analogues aux nôtres, ne rendront plus aussi commode, ni matériellement ni moralement le retour au bled ancestral. Ce retour lui-même, quand il se produira, risque de ne pas être aussi respectueux des traditions que les retours actuels des travailleurs saisonniers.

J. CÉLÉRIER.

LE PÉTROLE AU MAROC

I. — Portée de la découverte du Tselfat.

La date du 8 mars 1934, que marque l'éruption de la sonde TS 26 au Djebel-Tselfat, dans la région de Petiljean, en même temps qu'elle met un terme à une controverse scientifique de près d'un demi-siècle sur l'existence du pétrole au Maroc, constitue incontestablement une journée importante dans l'histoire économique de ce pays.

La faible profondeur du sondage productif, 380 mètres ; son abondant débit initial, près de 300 tonnes par 24 heures, avec une forte teneur en produits blancs ; la proximité immédiate de la mer, Port-Lyautey s'en trouve à moins de 100 kilomètres, alors que le pétrole de l'Irak n'accèdera à la Méditerranée qu'après l'exécution d'un pipe-line de 1.000 kilomètres ; enfin, une première certitude pétrolière importante ; autant de facteurs qui donnent une particulière signification à la découverte du Djebel-Tselfat.

Aussi les circonstances qui ont entouré ce jaillissement, la brutalité même de son apparition, la hauteur d'une colonne de flammes qui atteignait, aux premiers jours, 70 mètres de hauteur et prenait ainsi figure symbolique en cette époque si dure pour la colonisation marocaine, les difficultés éprouvées à maîtriser un incendie dont on n'a pu avoir raison qu'au quinzième jour de l'éruption, n'ont-elles pas manqué de frapper très vivement l'opinion en l'amenant parfois à surestimer le résultat immédiat de cette éruption.

Que signifie, exactement, le jaillissement du 8 mars ? Quels espoirs autorise-t-il ? Quels travaux entraînera-t-il ?

Il est facile de répondre à ces questions si l'on a quelque expérience des affaires de pétrole, ou même simplement des affaires minières en général. Que fera-t-on du pétrole que l'on espère trouver ? On le raffinera, sur place, pour satis-

faire la consommation marocaine ; et si la production dépasse les besoins du pays on pourra l'exporter dans les pays voisins, en France particulièrement, sous forme de brut. L'exploitation de cette richesse soulèvera donc des questions de *stockage*, de *transport*, de *raffinage*.

Comment résoudre ces questions si l'on ne sait, d'abord, quelle est la *distribution géographique* des gisements, quelle quantité de pétrole on pourra en extraire, et même quelle sera la *qualité* de ce pétrole extrait ?

Une raffinerie moderne n'est de rentabilité optima que lorsque sa capacité de traitement dépasse 200.000 tonnes par an (quantité brute correspondant précisément aux besoins normaux du Maroc en produits marchands). Va-t-on construire une telle raffinerie si l'on n'est pas assuré de l'alimenter pendant le temps nécessaire à son *amortissement* (coût d'établissement de l'ordre de 40 millions) ?

Où va-t-on la construire ? Va-t-on construire des pipe-lines capables de débiter 10.000 tonnes ou 1 million de tonnes par an ? Quelle devra être la capacité des réservoirs, etc., etc. ?

Il va de soi que le puits du Tselfat est hors d'état, à lui seul, de répondre à de telles questions, pas plus qu'un bel affleurement de minerai de plomb n'est capable de déterminer la puissance du gisement qu'il décèle. Son débit initial est connu, mais on sait que le débit des puits va toujours en diminuant, assez rapidement, avec le temps, et on ignore encore tout de la loi de décroissance de celui qui nous occupe. On n'aura même pas le loisir de l'observer longtemps, car il est de toute nécessité de maîtriser dès que possible l'écoulement éruptif. Il détruit d'une façon incontrôlée l'équilibre du gisement et pourrait être néfaste pour son exploitation future. On ne peut, d'autre part, faute de moyens actuels, l'emmagasiner et le traiter.

Le seul moyen de voir clair dans un gisement de pétrole pour l'exploiter convenablement, c'est de reconnaître son étendue et sa productivité moyenne, de même que le seul moyen de voir clair dans un gisement métallique, c'est, non pas de l'exploiter au petit bonheur, au fur et à mesure que le minerai se présente, mais bien de le reconnaître et de le tracer. Il faut donc, de toute évidence, compléter l'indication du sondage 26 par celles d'autres sondages, plus ou moins voisins de lui, qui reconnaîtront peu à peu l'étendue de la nappe découverte.

Il est possible, il est même très probable, que le gisement qu'on reconnaîtra ainsi sera loin d'être suffisamment vaste pour garantir au Maroc, pendant des années, les 200.000 tonnes de brut dont il aurait besoin. Il faudra donc se mettre à la recherche de gisements voisins, et les reconnaître également.

Bref, c'est un nouveau programme de nombreux sondages, à exécuter avant qu'on puisse parler de chiffres avec certitude. Il faudra passer ensuite à l'exploitation proprement dite, avec toutes ses annexes (transport, stockage, raffinage) et ce sont encore de nouveaux mois de travail.

Mais, dira-t-on alors, le résultat de la sonde 26, c'est à peine le premier pas, c'est rien ou presque rien, puisque tout est encore à faire ?

Oui, c'est à peine le premier pas, mais c'est le premier pas dans la bonne voie.

Jusqu'ici, on cherchait un peu dans le noir, on espérait de l'huile, on pensait que ses accumulations industrielles étaient possibles, sans plus. Maintenant, on sait qu'elles sont probables, et on en connaît même une qui est très probable. Ce passage de la possibilité à la probabilité, qui ne peut guère se chiffrer, est un pas décisif, un premier pas vers la certitude.

La manifestation pétrolière du Djebel-Tsefat constitue donc simplement une étape dans la politique d'expansion minière conçue et lancée aux derniers mois de 1928 et que consacrent déjà l'exploitation charbonnière du bassin de Djerada et l'inventaire des richesses chérifiennes en fer et en manganèse. Les techniciens qui ont dû triompher hier de certaines dénégations tranchantes ou de l'incompréhension souriante d'un public mal informé, sauront résister aujourd'hui à un enthousiasme inconsidéré.

Faut-il pour cela s'abstenir d'entrevoir la portée ultérieure d'une découverte dont il n'est point interdit de penser qu'elle peut contribuer dans l'avenir à assurer l'indépendance du ravitaillement nord-africain en combustibles liquides, et peut-être aussi à contribuer à assurer l'approvisionnement de la métropole. Nous tenons à rappeler ici que les importations totales du Maroc en produits dérivés du pétrole sont passées de 14.855 tonnes en 1920 à 164.427 en 1932, représentant 114.408.000 francs, que les importations tunisiennes s'élevaient dans le même temps de 9.520 tonnes à 108.378 tonnes, représentant 80.704.000 francs, et les importations algériennes

de 28.444 tonnes en 1931 à 269.500 tonnes en 1932, soit pour l'ensemble des 14 millions d'habitants de l'Afrique du Nord, une consommation chiffrée dès maintenant à plus d'un demi-milliard de francs. En ce qui concerne le Maroc seulement les importations de produits dérivés du pétrole ont atteint en 1930 jusqu'à 7,5 % des importations totales, et 23 % des exportations totales du pays (1). Quant à la France, il nous suffira d'indiquer l'état de dépendance économique dont elle souffre à cette heure puisqu'elle ne produit guère que 75.000 tonnes (dont 70.000 pour la seule exploitation de Pechelbronn) contre des exigences d'importation en accroissement de tonnage régulier malgré la crise et qui ont atteint 4.029.119 tonnes en 1931 et 4.488.119 tonnes en 1932. Le coût d'approvisionnement du marché français en pétrole a ainsi dépassé 1 milliard 795 millions de francs pour 1932.

Il suffit de mentionner enfin le rôle des combustibles liquides dans la défense nationale aussi bien maritime qu'aérienne ou terrestre, la tendance actuelle à la mécanisation du matériel de combat et à la motorisation des grandes unités ne faisant qu'accroître chaque jour cette importance.

II. — Les recherches pétrolières avant 1929.

On conçoit l'urgence que présentait dès l'origine l'organisation de modalités rationnelles d'exploitation et d'attribution d'une richesse aussi fondamentale pour l'expansion économique de l'Afrique du Nord que pour celle de la métropole. Or, tandis que dans le passé on a surtout critiqué l'étendue du rôle financier et technique assumé par les organismes officiels dans la recherche, forcément aléatoire, de cette ressource naturelle, il semble qu'aujourd'hui, au contraire, des inquiétudes se soient fait jour, notamment le 27 mars 1934 dans un quotidien parisien, quant à l'intervention nécessaire de la puissance publique dans la distribution des gisements d'hydrocarbures. Nous croyons donc opportun de résumer ici les principales phases de l'histoire des prospections nord-africaines poursuivies en matière de combustibles liquides (2).

Sans remonter aux utilisations locales par les indigènes, déjà mentionnées au xvi^e siècle par Léon l'Africain, on peut signaler que les premiers travaux européens modernes datent de 1874 pour l'Algérie (Aïn-Zeft), de 1886 pour le Maroc (Fokra), de 1900 pour la Tunisie (Teboursouk).

En Algérie les efforts ont visé spécialement deux régions : celle de Tliouanet, à 15 kilomètres de Relizane, où l'on a commencé à forer en 1900. De 1920 à 1921, 50 sondages ont été effectués, représentant 6.500 mètres avec une extraction de 6.000 tonnes environ. Depuis l'institution de la

(1) Cf. l'article de P. Mauchaussé dans le *Bulletin économique du Maroc*, janvier 1934, page 161.

(2) Cf. surtout à ce sujet le rapport présenté par M. Migaux, directeur du Bureau de recherches et de participations minières à la Conférence du commerce colonial de décembre 1933, organisée par le Comité des conseillers du commerce extérieur de la France.

concession de Messila, en 1921, jusqu'à fin 1932, il a été extrait 17.265 tonnes d'huile avec une production maxima de 3.048 tonnes en 1929, mais qui ne dépassait plus guère 40 tonnes mensuellement en 1933.

Celle du Dahra, antérieure à Tliouanet et exploitée comme elle sur des initiatives tour à tour anglaises et françaises, a été suspendue depuis plusieurs années

Moins importants encore, les travaux de forages tunisiens ne totalisent guère que 5.700 mètres de forages de 1908 à 1931, date de la reprise

des recherches par le Protectorat, et concernent surtout soit la région de Bizerte, soit la région de Sloughia, près de Medjez-el-Bab, soit la région de Teboursouk et du Cap-Bon.

Encore que de nombreux indices superficiels d'importance diverse aient été également reconnus depuis longtemps au nord du Maroc, indices répartis le long du Rif comme les suintements polonais et roumains le long des Carpathes, il n'en reste pas moins que là aussi, à l'origine, les travaux furent effectués sans aucun plan d'ensemble.



En 1890, un ingénieur français, Conde, entreprenait un forage au Djebel-Fokra, entre Souk-el-Arba-du-Rharb et Ouezzane, mais était presque immédiatement chassé de la région par les indigènes. Une pièce métallique provenant de l'appareil employé, une sondeuse à main, reste encore en ex-voto au marabout du Fokra. De 1910 à 1912, des prospections furent menées simultanément dans la région du Djebel-Tselfat, au nord de Meknès, par l'ingénieur Langenheim, de la Maison Muller, de Rotterdam, et par des géologues du groupe Pearson, dirigés par M. Eggleston Smith. La première publication scientifique sur le pétrole marocain paraissait en 1912,

et, dès 1913, de rapides prospections superficielles étaient poussées dans la région de Tizeroutine, aux environs de la source « d'Aïn-el-Gaz », au nom particulièrement caractéristique.

Guidé par ce sens élevé des intérêts généraux dont il allait peu après faire preuve en réservant à la collectivité l'exploitation des richesses de phosphates du Maroc, le maréchal Lyautey s'efforçait, dès 1918, de favoriser la recherche du pétrole en accordant à la Société de recherches et de forages, 102 périmètres de réquisition, sans attendre ni le retour au régime normal des permis de recherches, suspendu de novembre 1914 à août 1918, ni les décisions de la commission

arbitrale des litiges miniers dont la guerre avait interrompu les travaux. C'est en 1918, également, que Louis Gentil et le professeur roumain Mrazec, le spécialiste bien connu des questions pétrolières de l'Europe centrale, effectuèrent pour la Société de recherches et forages une première mission d'études et définirent, dans un important rapport, le sens des premiers efforts à poursuivre. Dès cette époque, trois sondages, dont l'un poussé jusqu'à 91 mètres au Djebel-Tselfat, permettaient de trouver de l'huile à faible profondeur.

Ulérieurement les travaux se développèrent, d'une part, dans le Rharb, au nord-est de Souk-el-Arba, où la Compagnie française des pétroles du Maroc forait, à proximité de Si-Moussa-ben-Zered, 20 sondages totalisant 993 mètres, de 1918 à 1921, et un sondage de 300 mètres, de 1921 à 1923, tandis que la Compagnie des mines de Beni-Aïcha effectuait, en 1923, à l'Aïn-Hamra, des forages qui, à 140 mètres de profondeur, donnaient un peu d'huile, sans négliger les initiatives de la Société des naphthes du Rharb cen-



tral. D'autre part, entre Meknès et Petitjean, la Compagnie chérifienne de recherches et forages poursuivait une série de sondages notamment au Tselfat : 10 forages, totalisant 1.226 mètres, de 1919 à 1928.

En réalité aucune de ces multiples sociétés à faible capital et à personnel technique insuffisant n'avait mesuré l'ampleur et la difficulté du problème. Pour obtenir une décision, il convenait de mettre en œuvre des moyens financiers et techniques de l'ordre de ceux qui sont habituellement déployés par les grandes organisations pétrolières mondiales. Il fallait également enrayer par des mesures juridiques l'accaparement spéculatif et la mise en jachère des permis par

des barreurs de gisement pour lesquels valoriser un titre minier consistait le plus souvent à attendre l'occasion favorable de vendre leurs droits exclusifs au plus offrant. On notera que, de 1918 à 1923, 2.500 mètres seulement de sondages ont été effectués sur une superficie de permis qui couvrait pourtant plus de 200.000 hectares.

III. — Les recherches pétrolières depuis 1929.

Quoi qu'il en soit, au début de 1929, le problème subsistait entier de savoir si l'Afrique du Nord offrait de suffisantes possibilités pétrolières. C'est alors qu'apparaît sur la scène économique marocaine le Bureau de recherches et de partici-

pations minières, plus souvent désigné par abréviation le Bureau minier chérifien ou encore le B.R.P.M., constitué le 13 décembre 1928, par M. Théodore Steeg, alors Résident général de France au Maroc, et dans lequel la puissante vision de M. le ministre Erik Labonne avait conçu l'instrument nécessaire d'une vigoureuse politique d'essor minier.

Entreprise financière autonome, alimentée à l'origine par un prélèvement sur les bénéfices de l'Office chérifien des phosphates, et inscrit comme une société privée au registre du commerce, le Bureau minier chérifien, à la fois organisme de recherches et de participations avait pour objet, non point tant de contrôler les initiatives privées, que d'appuyer et de coordonner leur essor. Il n'intervient au surplus directement qu'en ce qui concerne les recherches de rendement différé ou trop aléatoire.

Au moment même où il s'efforçait de sauvegarder par le truchement du Bureau minier chérifien les intérêts généraux dans l'exploitation du bassin charbonnier de Djerada, découvert en 1928 par la Société belge d'Ougrée-Marihaye, M. Erik Labonne se préoccupait d'associer étroitement la métropole à une campagne active de prospection pétrolière au Maroc en faisant appel à l'initiative hardie de M. Louis Pineau, directeur de l'Office national des combustibles liquides et animateur de la politique française du pétrole.

La recherche au Maroc de charbon et de pétrole, matières premières essentielles qui manquent à la France, constituait ainsi l'amorce d'une politique complémentaire franco-marocaine (1).

Le 12 juillet 1929, sous le nom de « Syndicat d'études et de recherches pétrolières au Maroc », prenait corps un organisme associant, d'une part, le Bureau minier chérifien, de l'autre, l'Office national des combustibles liquides et la Compagnie française des pétroles qui s'engageaient à effectuer 20 millions au moins de travaux en trois ans à raison de moitié par le Bureau minier chérifien, de un quart pour chacun des deux autres participants. Ce syndicat, maintenu en janvier 1933 avec d'importants engagements nouveaux, sur la base constante du compte à demi dans toutes les charges, dépenses et profits, et qui groupait ainsi les intérêts publics ou semi-publics français et chérifiens, disposait dès son origine de 50 % des titres de la Société chérifienne des pétroles. Constituée le 29 avril 1929 par le Bureau minier chérifien et par la Société financière franco-belge de colonisation, dite « Financo », au capital de 6 millions, soit 12.000 actions à vote plural de 500 francs chacune, dite de catégorie A, attribuées en rémunération partielle d'apports en nature, de 6.000 actions de numéraire, dites de catégorie B. Actuellement porté, par quatre augmentations, à 24 millions de francs, le capital de

la Société chérifienne des pétroles se trouve divisé en 48.000 actions de 500 francs chacune, dont 6.000 de catégorie A, 22.800 de catégorie B et 19.200 actions de préférence de catégorie C.

Les intérêts privés qui détenaient à l'origine 50 % des titres de la Société chérifienne des pétroles sont gérés par un syndicat englobant des intérêts français et belges groupés sur l'initiative de la société « Financo » (Banque de Bruxelles, Banque de Paris, Banque Transatlantique), qui a su constituer à ce syndicat un important domaine propre de permis minières.

Le groupe privé n'a pu, sous la pression de la crise et des exigences financières d'une longue campagne de prospection pétrolière, participer aux augmentations de capital de la Société chérifienne des pétroles suivant la même progression que le « groupe État » du Bureau minier chérifien.

C'est ce que rappelait le 22 mars 1934, M. William Thys, vice-président de la Banque de Bruxelles, lors de l'assemblée générale des actionnaires de cet institut financier :

« Tandis qu'à l'origine nous étions intéressés avec le Protectorat à 50 %, au cours des années qui se sont écoulées, nous avons cru sage de laisser continuer l'effort financier par le Gouvernement français et par le Gouvernement chérifien. Nous pouvons vous dire que l'ensemble des participations que détiennent les sociétés dans lesquelles nous avons des intérêts représentent aujourd'hui 20 % environ dans le capital de la Société chérifienne des pétroles. »

En conséquence, le Bureau minier chérifien possède aujourd'hui 38 % des titres de la Société chérifienne, l'Office national des combustibles liquides et la Compagnie française des pétroles 19 % chacun, soit 76 % des titres entre les mains des forces publiques ou semi-publics, contre 20 % détenus par un syndicat privé dont le tiers environ est d'ailleurs constitué par des banques françaises.

En outre, et en dehors du groupe État qui possède lui-même à côté de celui de la Société chérifienne des pétroles un important domaine propre, et une participation de 55 % dans la Compagnie française des pétroles du Maroc, qu'il a revivifiée, en 1932, en réaménageant son capital actuellement fixé à six millions de francs, le Bureau minier chérifien dispose de 50 % des intérêts et de la présidence du conseil d'administration dans les recherches entreprises au nord-est de Taza, dans la région de Tizeroutine.

Enfin les intérêts purement privés gérés par la Banque de Bruxelles détiennent également en propre, par le jeu de leurs filiales, toute une série de permis en zone française du Maroc et même espagnole. Il est suggestif de noter ici que la politique de concentration pétrolière poursuivie à l'instigation du Bureau minier chérifien, de l'Office national des combustibles liquides et de la Compagnie française des pétroles a porté tous ses fruits puisque ce groupement, dans lequel les

(1) Cf. A ce sujet « Formules modernes d'Organisation minière Africaine », par René Hoffherr et Paul Mauchaussé, Sirey, édit., 1933, et « Réflexions sur l'Economie Africaine » par Jusstaume, Klincksieck, édit., 1933.

organismes précités ne disposent d'aucune participation, a confié, en 1932, au Bureau minier chérifien la prospection de son domaine, comme l'avaient fait déjà la Société chérifienne des pétroles et la Compagnie française des pétroles du Maroc.

Le Maroc peut ainsi s'honorer à tous égards de voir que son heureuse expérience a été mise à profit. La convention syndicale que son Protectorat a passée avec l'Office national des combustibles liquides et la Compagnie française des pétroles, a inspiré, en effet, des accords semblables que consacrent soit l'entente conclue le 22 décembre 1931 par ces deux derniers organismes avec le Gouvernement tunisien, en vue d'une campagne de prospection dans ce protectorat, soit l'entente qu'ils ont nouée avec la colonie de Madag

ascar en novembre 1932, pour une campagne de même ordre dans la Grande-Ile, soit enfin avec le Gouvernement général de l'Afrique équatoriale française qui a entrepris la prospection pétrolière du Gabon avec le concours de l'Office national des combustibles liquides.

Ainsi s'amorce, sur l'initiative du Maroc et des organismes métropolitains chargés de la politique française du pétrole, une campagne rationnelle de mise en valeur minière de l'Afrique, et les méthodes consacrées par ce protectorat laissent pressentir le développement de formules nouvelles d'expansion coloniale sur la place économique.

René HOFFHERR et Paul MAUCHAUSSÉ.

A. — MOUVEMENT DE LA PRODUCTION

1. — PRODUCTION AGRICOLE

AMÉNAGEMENT DE LA COLONISATION MAROCAINE

(Extrait du rapport de M. Maringe, inspecteur général des finances, présenté le 2 mars 1934 à la commission du budget du conseil de Gouvernement marocain.)

« Je ne crois pas commettre d'erreur grossière en vous disant que sur les 3.500 colons que compte actuellement le Maroc, 1.800 d'entre eux, soit la moitié du total, ne sont pas débiteurs des caisses de crédit ; 800 autres n'ont eu recours à leurs services que dans des proportions fort raisonnables, et font aisément face aux charges annuelles des dettes qu'ils ont contractées ; 500 autres encore sont plus engagés que les précédents mais réussissent encore à subvenir à leurs échéances ; le surplus, enfin, soit environ 400 colons, c'est-à-dire le huitième de la colonisation, est dans une situation inextricable.

« J'estime qu'il est absolument indispensable d'abandonner cette politique de facilité qui consiste, lorsque des difficultés se présentent, à faire appel systématiquement au concours financier de l'État, et qui conduit nécessairement, en augmentant les charges budgétaires, à prendre sur une partie de la population ce qu'on distribue à l'autre.

« Il ne me paraît d'ailleurs pas impossible d'alléger les charges de la colonisation. Cet allègement est nécessaire, mais il faut le rechercher tout d'abord dans une meilleure organisation et dans un meilleur fonctionnement des institutions agricoles. J'ai acquis la certitude que l'organisation coopérative du Protectorat est, de par son extrême complexité, trop coûteuse pour la colonisation.

A. — Mesures intéressant le fonctionnement administratif et le contrôle des divers organismes mutualistes

« 1° Interdire toute rémunération aux membres des conseils d'administration des organismes mutualistes. Seuls des frais de déplacement peuvent leur être alloués.

« 2° Réduire le nombre des administrateurs des différents organismes.

« 3° Établir le principe d'un traitement fixe pour les directeurs ou employés des organismes mutualistes.

« Un traitement basé sur le chiffre d'affaires ou les bénéfices est un non-sens et aboutit trop souvent à un conflit entre l'intérêt personnel du bénéficiaire et celui de la collectivité (Assurances mutuelles — Union des docks).

« 4° Fusion de l'Unicoop et de la Coopérative des carburants.

« La juxtaposition de ces deux organismes ne se justifie pas. En effet, il s'agit là de deux organismes chargés de rassembler les commandes de leurs adhérents afin d'obtenir du commerce les meilleures conditions. Je ne conçois pas que deux organismes soient nécessaires à cet effet, l'un spécialement chargé des carburants, l'autre s'occupant des achats de toutes les autres marchandises. Ces deux organismes exercent, en fait, une même activité. Leur champ d'action s'étend, il est vrai, sur des marchandises différentes ; est-ce là une raison suffisante pour s'opposer à leur fusion ?

« Une fusion, ainsi que je l'envisage, entraînerait une économie sensible des frais généraux. Elle permettrait de supprimer au minimum un poste de directeur substantiellement rémunéré.

« 5° Supprimer l'autonomie pour les achats des diverses coopératives d'achat et de vente qui sont en fait des comptoirs de vente de l'Unicoop.

« 6° Envisager les moyens de réduire certains traitements élevés.